

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 B 02913

Numéro SIREN : 383 711 678

Nom ou dénomination : SCHINDLER

Ce dépôt a été enregistré le 01/07/2022 sous le numéro de dépôt 15594

SCHINDLER

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2021)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2021)

A l'assemblée générale
SCHINDLER
1 Rue Dewoitine
78140 VELIZY VILLACOUBLAY

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SCHINDLER relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Nous attestons que la déclaration de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes annuels et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons par ailleurs qu'en raison de la réception tardive de certains documents, nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais légaux.

Fait à Neuilly-Sur-Seine, le 18 mai 2022

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Sébastien Lasou

BILAN SCHINDLER AU 31 DECEMBRE 2021
--

ACTIF	EXERCICE AU 31 DECEMBRE 2021			31/12/2020	PASSIF	EXERCICE	EXERCICE
	BRUT	AMOR.PROV	NET	NET		31/12/2021	31/12/2020
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					CAPITAL	8 594 520,00	8 594 520,00
Concessions et droits similaires	1 500 237,19	1 467 896,19	32 341,00	20 302,00	PRIMES D'ÉMISSION D' ACTIONS	1 205 089,72	1 205 089,72
Fonds commercial	8 039 436,56	7 819 637,48	219 799,08	318 372,12	RÉSERVE LÉGALE	859 452,00	859 452,00
Avances et Acomptes	0,00	0,00	0,00	0,00	RÉSERVES INDISPONIBLES	122 450,86	122 450,86
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					REPORT A NOUVEAU	26 086,69	3 451,67
Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	9 976 569,43	652 899,82
Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	SOUS TOTAL : SITUATION NETTE	20 784 168,70	11 437 864,07
Instal. Tech. Matér. Outil. Industriels	13 535 674,57	12 769 967,58	765 706,99	660 991,99	PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	379 056,00	402 528,00
Autres immobilisations corporelles	15 052 808,39	12 168 453,39	2 884 355,00	3 378 622,00	TOTAL I - CAPITAUX PROPRES	21 163 224,70	11 840 392,07
Avances et Acomptes	0,00	0,00	0,00	0,00	Provisions pour risques	7 660 214,37	5 533 064,15
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					Provisions pour charges	5 994 007,06	8 007 247,52
Participations	667,00	0,00	667,00	6 002,72	TOTAL II - PROV. POUR RISQ. & CH.	13 654 221,43	13 540 311,67
Créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	20 650,00	DETTES FINANCIÈRES		
Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	Autres emprunts obligataires	0,00	0,00
Autres	1 066 287,20	0,00	1 066 287,20	1 046 808,81	Emprunts & Dettes établissements de crédits	452 242,58	0,00
TOTAL I - ACTIF IMMOBILISE	39 195 110,91	34 225 954,64	4 969 156,27	5 451 749,64	Emprunts & Dettes financières divers	70 664 557,99	71 544 349,99
STOCKS ET EN-COURS					AVANCES & ACOMPTES REÇUS	89 981 905,95	105 775 412,17
Matières premières et autres approv.	2 141 466,34	820 765,27	1 320 701,07	3 908 133,42	DETTES FOURNI. & COMPTES RATTACHES	38 162 322,77	46 229 007,04
En-cours de production	72 437 517,00	2 269 099,00	70 168 418,00	88 693 324,00	DETTES FISCALES & SOCIALES	38 269 968,37	36 474 444,90
Produits intermédiaires et finis	0,00	0,00	0,00	0,00	DETTES S/IMMOS. & COMPTES RATTACHES	340 326,57	242 078,69
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR CDES	1 963 840,29	0,00	1 963 840,29	3 146 500,06	AUTRES DETTES	5 948 397,65	6 562 677,71
CRÉANCES					PRODUITS CONSTATÉES D'AVANCE	999 119,85	4 946 769,00
Clients et Comptes rattachés	79 497 845,17	4 817 614,35	74 680 230,82	85 902 932,25	TOTAL III - DETTES	244 818 841,73	271 774 739,50
Autres créances	121 132 520,06	0,00	121 132 520,06	103 251 689,70	Ecarts de conversion passif	0,00	0,00
VALEUR MOBILIÈRES DE PLACEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	TOTAL GENERAL	279 636 287,86	297 155 443,24
DISPONIBILITÉS	107 518,41	0,00	107 518,41	116 628,33			
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	5 293 902,94	0,00	5 293 902,94	6 684 485,84			
TOTAL II - ACTIF CIRCULANT	282 574 610,21	7 907 478,62	274 667 131,59	291 703 693,60			
Ecarts de conversion actif	0,00	0,00	0,00	0,00			
TOTAL GENERAL	321 769 721,12	42 133 433,26	279 636 287,86	297 155 443,24			

COMPTE DE RESULTAT
AU 31 DECEMBRE 2021

	31-déc-21	31-déc-20
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Production vendue (Biens & Services)	406 254 065,20	397 797 169,68
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES (Sous-total 1) dont à l'exportation : 2,812,556.76	406 254 065,20	397 797 169,68
Production stockée	-21 416 508,00	-16 039 210,00
Production immobilisée	0,00	0,00
Subventions d'exploitation	0,00	0,00
Reprises sur provisions (& amortissements) Transfert de charges	11 886 294,33	8 095 358,81
Autres produits	0,00	0,00
(SOUS-TOTAL 2)	-9 530 213,67	-7 943 851,19
TOTAL I	396 723 851,53	389 853 318,49
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de matières premières & autres approvisionnements	107 581 685,13	104 110 587,10
Variation de stock - Produits achetés	2 587 432,35	7 079 104,46
Autres achats & charges externes	96 908 835,20	100 674 501,21
Impôts, taxes & versements assimilés	7 664 148,73	8 644 975,32
Salaires & traitements	100 126 437,92	101 186 618,98
Charges sociales	41 199 872,66	41 096 952,87
<u>Dotations aux amortissements & aux provisions</u>		
Sur immobilisations : Dotations aux amortissements	1 217 468,11	1 267 807,98
Sur actif circulant : Dotations aux provisions	1 616 202,90	2 179 153,18
Pour risques & charges : Dotations aux provisions	7 110 205,47	7 129 096,47
Autres charges	14 257 224,67	13 989 869,72
TOTAL II	380 269 513,14	387 358 667,29
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	16 454 338,39	2 494 651,20
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN		
BENEFICE OU PERTE TRANSFERE III	0,00	0,00
PERTE OU BENEFICE TRANSFERE IV	0,00	0,00
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers des participations	30 450,00	20 650,00
Prod. Fin. Autr. Val. Mob & créances de l'actif immobilisé	956,89	1 450,22
Autres intérêts & produits assimilés	43 099,18	56 476,84
Reprises sur provision financières	0,00	0,00
Différence positive de change	3,27	193,21
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	309 664,28	0,00
TOTAL V	384 173,62	78 770,27
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux provisions financières	0,00	0,00
Intérêts & charges assimilées	968 306,43	1 214 016,58
Différence négative de change	83,14	3 470,45
Charges nettes/cession valeurs mobilières de placement	0,00	0,00
Pertes s/créances liées à des participations	0,00	0,00
TOTAL VI	968 389,57	1 217 487,03
RESULTAT FINANCIER (V - VI)	-584 215,95	-1 138 716,76
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)	15 870 122,44	1 355 934,44
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opération de gestion	1 321 196,51	128 974,27
Produits exceptionnels sur opération en capital	973,33	65 491,34
Produits exceptionnels reprises sur provisions	912 122,62	609 125,00
TOTAL VII	2 234 292,46	803 590,61
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	348 058,97	185 271,94
Charges exceptionnelles sur opération en capital	12 525,50	149 455,00
Charges exceptionnelles dotation amortissement & provisions	542 260,00	986 907,29
TOTAL VIII	902 844,47	1 321 634,23
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	1 331 447,99	-518 043,62
TOTAL IX PARTICIPATION DES SALARIES	2 915 427,00	0,00
TOTAL X IMPOTS SUR LES BENEFICES	4 309 574,00	184 991,00
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	399 342 317,61	390 735 679,37
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	389 365 748,18	390 082 779,55
BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	9 976 569,43	652 899,82

PLAN DE L'ANNEXE 2021 FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1	PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	3
1.1	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	3
1.2	IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	4
1.3	STOCKS ET EN COURS.....	4
1.3.1	<i>VALEUR BRUTE</i>	4
1.3.2	<i>PROVISION POUR DEPRECIATION</i>	4
1.4	CREANCES ET DETTES.....	4
1.5	CONVERSION DES CREANCES ET DETTES EN DEVISES.....	4
1.6	OPERATIONS A LONG TERME.....	5
1.7	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES.....	5
1.7.1	<i>PROVISIONS POUR RISQUES</i>	5
1.7.2	<i>PROVISIONS POUR CHARGES</i>	5
2	NOTES SUR LE BILAN	6
2.1	FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE.....	6
2.2	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	6
2.3	IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	7
2.4	IMMOBILISATIONS FINANCIERES.....	7
2.4.1	<i>EVOLUTION</i>	7
2.4.2	<i>ECHEANCES DES CREANCES IMMOBILISEES</i>	8
2.5	ETAT DES ECHEANCES DES AUTRES CREANCES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE.....	8
2.6	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT.....	8
2.7	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DE L'ACTIF CIRCULANT.....	8
2.8	CAPITAUX PROPRES.....	9
2.9	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES.....	10
2.10	DETTES.....	10
2.10.1	<i>ETAT DES ECHEANCES DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE</i>	10
2.10.2	<i>EFFETS ET VIREMENTS A PAYER</i>	11
2.10.3	<i>CHARGES A PAYER</i>	11
2.11	OPERATIONS DE CREDIT-BAIL.....	11
3	NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	12
3.1	CHIFFRE D'AFFAIRES.....	12
3.2	RESULTAT EXCEPTIONNEL.....	12
3.3	VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES (EN MILLIERS D'EUROS).....	13
3.4	INDICATION DE LA DETTE OU DE LA CREANCE FUTURE D'IMPOT.....	13
3.5	INTEGRATION FISCALE.....	13
4	AUTRES INFORMATIONS.....	14

SCHINDLER
5, rue Dewoitine
78140 VELIZY VILLACOUBLAY

4.1	ENGAGEMENTS FINANCIERS.....	14
4.1.1	ENGAGEMENTS DONNES.....	14
4.1.2	ENGAGEMENTS RECUS.....	14
4.2	EFFECTIF MOYEN	14
4.3	ENGAGEMENTS DIFFERES AU TITRE DES INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE ET RECOMPENSES PROFESSIONNELLES.....	14
4.4	INFORMATIONS RELATIVES AUX ENTREPRISES LIEES	15
4.5	RELATIONS AVEC LES PARTIES LIEES	16
4.6	COMPTES CONSOLIDES.....	16
4.7	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	16
4.8	CONTRÔLE FISCAL.....	16
4.9	EVENEMENTS SURVENUS APRES LA CLOTURE.....	16
4.10	LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS.....	16

SCHINDLER
5, rue Dewoitine
78140 VELIZY VILLACOUBLAY

La Société a pour objet l'installation, l'entretien et le commerce d'ascenseurs, monte-charge, escaliers mécaniques, trottoirs roulants, appareils de levage, transbordeurs et élévateurs de toutes sortes.

Elle est détenue par ROUX COMBALUZIER SCHINDLER dont le siège social se situe 5 Rue Dewoitine 78140 Vélizy Villacoublay, qui détient 99,99 % du capital.

Cette société a été créée le 12 septembre 1991.

1 PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 sont présentés conformément au règlement N°2015-06 du 23 novembre 2015 modifiant le règlement N°2014-03 du 5 juin 2014, relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

1.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

- Logiciels : Il s'agit de logiciels d'application sur lesquels est pratiqué un amortissement linéaire sur 3 ans. La différence entre l'amortissement économique et l'amortissement fiscal fait l'objet d'un amortissement dérogatoire.
- Fonds commercial : Les fonds commerciaux acquis ou reçus en apport ne bénéficiant pas de protection juridique sont amortis linéairement sur une durée de 5 ans.

1.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

- Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat hors frais d'acquisition, à l'exception des frais accessoires).
- La production immobilisée est comptabilisée au coût de production.
- Les amortissements pour dépréciation sont calculés linéairement d'après les plans d'amortissements déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens.
- Agencements, aménagements des terrains : 10 ans.
- Agencements, aménagements des locaux : 10 ans.
- Installations techniques, matériels et outillages : 5 à 10 ans.
- Autres : 3 à 10 ans

1.3 STOCKS ET EN COURS

1.3.1 VALEUR BRUTE

Les stocks sont valorisés au coût moyen pondéré et les en-cours au coût de production.

1.3.2 PROVISION POUR DEPRECIATION

- Les installations en cours font l'objet d'une provision pour dépréciation calculée individuellement et égale à l'écart entre le coût de production final estimé et la valeur probable de facturation si celle-ci est inférieure.

1.4 CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Les créances dont le recouvrement est considéré comme douteux et celles qui font l'objet d'une procédure contentieuse sont assorties d'une provision calculée au cas par cas en fonction du risque encouru.

1.5 CONVERSION DES CREANCES ET DETTES EN DEVICES

Les opérations libellées en devises sont converties au taux en vigueur à la date des opérations et sont comptabilisées pour leur valeur en Euros.

Les créances et les dettes correspondantes subsistantes à la clôture de l'exercice sont évaluées aux taux en vigueur au 31 décembre. L'écart de conversion résultant de l'actualisation est inscrit sous la rubrique « Ecart de conversion »

Une provision pour risques est comptabilisée si la conversion fait apparaître des pertes latentes.

1.6 OPERATIONS A LONG TERME

Les revenus et la marge associée sont comptabilisés lors de l'achèvement des prestations commandées par les clients.

1.7 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

1.7.1 PROVISIONS POUR RISQUES

Les provisions pour risques comprennent :

- La provision pour risques financiers correspondant à la perte latente sur évaluation des créances et dettes libellées en devises.
- La provision pour pénalités sur marchés, constituée des pénalités notifiées ou annoncées marché par marché.
- La provision pour défense-recours constituée pour les marchés faisant l'objet de litiges et remis à un conseil juridique.
- La provision pour pertes à venir sur installations en carnet de commande calculée installation par installation compte-tenu de leur prix de vente et coûts de production connus au 31 décembre.

1.7.2 PROVISIONS POUR CHARGES

Les provisions pour charges comprennent :

- La provision pour achèvement de travaux, calculée installation par installation en fonction du nombre d'heures restant à effectuer pour leur mise en service définitive.
- La provision pour travaux de maintenance gratuite faisant partie des marchés d'installations nouvelles, calculée pour chaque installation facturée comportant cette condition contractuelle.
- Les provisions pour charges complémentaires à venir, calculées (cas par cas), sur des appareils déjà facturés mais nécessitant des travaux supplémentaires en raison de conditions particulières de fonctionnement.
- La provision pour récompenses professionnelles implicites.
- La provision pour autres charges.

2 NOTES SUR LE BILAN

2.1 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

L'évènement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif en 2021 sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise.

La société a constitué une réserve spéciale de participation du fait des résultats enregistrés sur la période.

2.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Valeurs brutes	31.12.20	Mouvements Périètre	Acquisitions	Régul.	Cessions	31.12.21
- Logiciels	1,472,167	0	28,070	0	0	1,500,237
- Droit au bail	31,938	0	0	0	0	31,938
- Fonds de commerce	8,007,498	0	0	0	0	8,007,498
- Acptes versés	0	0	0	0	0	0
TOTAL	9,511,603	0	28,070	0	0	9,539,673
Amortissements	31.12.20	Mouvements Périètre	Dotations	Régul.	Cessions	31.12.21
- Logiciels	1,451,865	0	16,031	0	0	1,467,896
- Fonds de commerce	7,721,064	0	98,573	0	0	7,819,637
TOTAL	9,172,929	0	114,604	0	0	9,287,533

2.3 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeurs brutes	31.12.20	Mvt Périmètre	Acquisitions	Régl.	Cessions	31.12.21
- Terrains et agencements	0	0	0	0	0	0
- Constructions et agencements	0	0	0	0	0	0
- Installations techniques matériel et outillage	13,270,907	0	264,768	0	0	13,535,675
- Autres	14,623,950	0	461,069	0	32,211	15,052,808
- Acptes versés	0		0	0	0	0
TOTAL	27,894,857	0	725,837	0	32,211	28,588,483

Amortissements	31.12.20	Mvt Périmètre	Dotations	Virement régul.	Cessions	31.12.21
- Terrains et agencements	0		0	0	0	0
- Constructions et agencements	0	0	0	0	0	0
- Installations techniques matériel et outillage	12,609,915	0	160,053	0	0	12,769,968
- Autres	11,245,328	0	942,811	0	19,686	12,168,453
TOTAL	23,855,243	0	1,102,864	0	19,686	24,938,421

2.4 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

2.4.1 EVOLUTION

Valeurs brutes	Au 31.12.20	Mouvement Périmètre	Augmentations	Diminutions	Au 31.12.21
Participations	6,003	0	0	5,336	667
Créances rattachées à des participations	20,650	0	0	20,650	0
Dépôts pour prestations	1,046,809	0	19,478	0	1,066,287
TOTAL	1,073,462	0	19 478	25,986	1,066,954

2.4.2 ECHEANCES DES CREANCES IMMOBILISEES

	TOTAL	A – 1 AN	A + 1 AN
Participations	667	0	667
Créances rattachées à des participations	0	0	0
Dépôts pour prestations	1,066,287	33,426	1,032,861
TOTAL	1,066,954	33,426	1,033,528

2.5 ETAT DES ECHEANCES DES AUTRES CREANCES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

	Montants 31.12.21	Echéances		
		A – 1 AN	1 A 5 ANS	A + 5 ANS
Clients douteux et litigieux	7,277,772	7,277,772		
Autres créances clients	72,220,073	72,220,073		
Personnel et comptes rattachés	235,724	235,724		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	220,163	220,163		
Etat – Taxe sur la valeur ajoutée	5,659,625	5,659,625		
Etat – Autres impôts, taxes et versements assimilés	325,991	325,991		
Groupe et associés	111,893,552	111,893,552		
Débiteurs divers	2,797,465	2,797,465		
Charges constatées d'avance	5,293,903	5,293,903		
TOTAL	205,924,268	205,924,268		

2.6 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Toutes les SICAV ont été cédées en 2003. Les placements s'effectuent depuis juin 2003 auprès d'un cash-pooling européen.

2.7 PROVISIONS POUR DEPRECIATION DE L'ACTIF CIRCULANT

	31.12.20	Mvt Périmètre	Dotations	Reprises	31.12.21
Total stocks/en cours	5,981,466	0	0	2,891,602	3,089,864
Clients	5,456,511	0	1,616,202	2,255,099	4,817,614
TOTAL	11,437,977	0	1,616,202	5,146,701	7,907,478

2.8 CAPITAUX PROPRES

Ils ont évolué de la façon suivante : (en milliers d’Euros)

	31.12.20 avant affectat.	Mvt Périm.	Autres Mvts	Affecta tion du résultat 2020	Divi- dendes	Dot	Rep	31.12.21 avant affectat.
Capital	8,595	0	0	0	0			8,595
Primes d’émission d’actions	1,205	0	0	0	0			1,205
Réserve légale	859	0	0	0	0			859
Réserve indisponible	122	0	0	0	0			122
Autres réserves	0	0	0		0			0
Report à nouveau	3	0	0	653	- 630			26
Résultat de l’exercice	653	0	0	- 653	0	9,977	0	9,977
Situation nette avant répartition	11,437	0	0	0	-630	9,977	0	20,784
Amort. et Prov réglementées	0					0	0	0
Amortissements dérogatoires	402					160	183	379
Provisions réglementées	402					160	183	379
TOTAL CAPITAUX PROPRES AVANT REPARTITION	11,839							21,163

Le capital social de la société Schindler entièrement libéré s’élève à 8,594,520 € et est divisé en 572,968 actions de 15 € chacune.

2.9 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	Provisions au début de l'exercice	Mouv. Périmètre	Augmenta- tions dotations de l'exercice	Diminutions Montants utilisés au cours de l'exercice	Diminutions Montants non utilisés au cours de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Pénalités sur marchés	1,508,492	0	1,180,067	510,774	472,416	1,705,369
Litiges	2,417,820	0	382,221	319,073	409,539	2,071,429
Carnet de commande	154,788	0	641,865	154,788	0	641,865
Travaux en cours	1,451,964	0	3,241,551	1,451,964	0	3,241,551
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES	5,533,064	0	5,445,704	2,436,599	881,955	7,660,214
Achèvement des travaux	3,043,178	0	1,249,110	2,317,504	0	1,974,784
Maintenance gratuite	110,884	0	102,612	104,614	0	108,882
Provisions pour autres charges	4,853,186	0	695,000	1,637,845	0	3,910,341
TOTAL PROVISIONS POUR CHARGES	8,007,248	0	2,046,722	4,059,963	0	5,994,007

Provision pour autres charges

Ces provisions comprennent principalement :

- la provision pour récompenses professionnelles implicites (3,1 M€).

Les hypothèses retenues pour le calcul de cette provision sont décrites dans le paragraphe "4.3 Engagements différés au titre des indemnités de départ en retraite et récompenses professionnelles".

2.10 DETTES

2.10.1 ETAT DES ECHEANCES DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

	Montants 31.12.21	Echéances		
		A – 1 AN	1 A 5 ANS	A + 5 ANS
Autres emprunts obligataires	0	0		
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit	452,243	452,243		
Emprunts et dettes financières divers	70,664,558	70,664,558		
Avances et acomptes reçus	89,981,906	89,981,906		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	38,162,323	38,162,323		
Dettes fiscales et sociales	38,269,968	38,269,968		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	340,326	340,326		
Autres dettes	5,948,398	5,948,398		
Produits constatés d'avance (1)	999,120	999,120		
TOTAL	244,818,842	244,818,842		

(1) Il s'agit principalement de prestations d'entretien facturées d'avance par la société Schindler.

2.10.2 EFFETS ET VIREMENTS A PAYER

Un montant global de 16,324 EUR d'effets et de virements à payer est compris dans les postes ci-dessous :

- Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	16,324
- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	<u>0</u>
TOTAL	<u>16,324</u>

2.10.3 CHARGES A PAYER

Les charges à payer se répartissent dans les postes ci-dessous :

- Emprunts et dettes Ets de crédit	0
- Emprunts et dettes financières	0
- Dettes fournisseurs et compte rattachés	18,048,013
- Dettes fiscales et sociales	24,987,208
- Autres dettes	<u>0</u>
TOTAL	<u>43,035,221</u>

2.11 OPERATIONS DE CREDIT-BAIL

NEANT

3 NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

3.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

	TOTAL	%	Biens	%	Services	%
France	403,441,508	99.31	169,998,197	41.85	233,443,311	57.46
Etranger	2,812,557	0.69	854,791	0.21	1,957,766	0.48
TOTAL	406,254,065	100	170,852,988	42.06	235,401,077	57.94

3.2 RESULTAT EXCEPTIONNEL

Libellé	Charges	Produits
- Amendes et pénalités	48,321	
- Provisions		
Dotations	542,260	
Reprises		912,123
- Immobilisations		
Valeurs comptables	12,526	
Produits de cessions		973
- Charges et produits divers	299,738	1,321,197
Total	902,845	2,234,293
RESULTAT	1,331,448	

3.3 VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES (en milliers d'Euros)

	Courant	Exceptionnels Dont participation	Total
1 Résultat avant impôts	15,870	-1,584	14,286
2 Impôt	3,920	389	4,309
- dont impôt à 27,5 %	3,817	379	4,196
- contribution supplémentaire de 3,3 %	103	10	113
3 Crédit d'impôt Mécénat	0		0
RESULTAT NET APRES IMPÔT	11,950	-1,973	9,977

3.4 INDICATION DE LA DETTE OU DE LA CREANCE FUTURE D'IMPOT

A la clôture de l'exercice :

Nature	Base	Impôt
DECALAGES CERTAINS OU EVENTUELS		
1 Provisions réglementées		
- Provision pour hausse des prix	0	0
- Amortissements dérogatoires	-379,056	-94,764
2 Charges non déductibles temporairement		
- Participation des salariés	0	0
- Organic	613,118	153,280
TOTAL	234,062	58,516

NB : Les sommes positives représentent l'impôt payé d'avance. Les sommes négatives représentent la dette future d'impôt. Le taux de l'impôt futur est 25,00 %.

Il n'y a plus de déficits reportables au 31.12.2021.

3.5 INTEGRATION FISCALE

Dans le cadre de la convention d'intégration fiscale, une provision pour impôt théorique de 4.309.574 € a été constituée au 31.12.2021. La société ROUX COMBALUZIER SCHINDLER, tête de groupe, reste seule redevable de l'impôt dû par l'ensemble du groupe intégré fiscalement.

4 AUTRES INFORMATIONS

4.1 ENGAGEMENTS FINANCIERS

4.1.1 ENGAGEMENTS DONNES

- Caution de garantie d'emprunts	0
- Effets escomptés non échus	0
- Engagements de crédit-bail	0
- Impôt latent sur provision hausse de prix	0
- Cautions bancaires pour engagements commerciaux	63,937,747

4.1.2 ENGAGEMENTS RECUS

Néant.

4.2 EFFECTIF MOYEN

La ventilation par catégorie de l'effectif moyen s'analyse comme suit :

Catégories	Salariés	Mise à disposition
Cadres	497	
Agents de maîtrise	6	
Administratifs et techniciens supérieurs	522	
Employés	3	21
Techniciens d'ateliers	1,006	
Ouvriers	269	
TOTAL	2,303	21

4.3 ENGAGEMENTS DIFFERES AU TITRE DES INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE ET RECOMPENSES PROFESSIONNELLES

L'engagement, non couverte par l'assurance, représentée par les indemnités de départ en retraite potentiellement acquises par le personnel au 31 décembre 2021 s'élève à 16,232,311 € charges sociales comprises.

Les engagements ont été évalués selon les normes comptables en vigueur.

La baisse de l'engagement par rapport à 2020 d'un montant de 2,2 M€ est liée à un changement de la réglementation comptable (Reg. ANC 2013-02 du 7-13-2013 modifié le 5-11-2021).

La charge représentée par les récompenses professionnelles au 31 décembre 2021 s'élève à 3,132,417 €.

Les hypothèses retenues pour ces évaluations sont principalement les suivantes :

- Calcul des engagements effectué conformément aux principes comptables généralement admis, suivant le principe de « Projet Unit Credit Method », soit la valeur actuelle des droits futurs des salariés.
- Taux d'actualisation : 0,80 %
- Table de mortalité : INSEE 2015/2017
- Départ à l'initiative du salarié
- Taux d'augmentation des salaires : construit à partir d'un historique de 5 années et décroissant par âge
- Taux de charges sociales : 49 % pour les cadres et 47% pour les non cadres
- Age de départ à la retraite :
 - Cadres : 64 ans
 - Non cadres : 62 ans
- Taux de turn-over : construit à partir d'un historique de 5 années, décroissant par âge et nul après 55 ans

Les récompenses professionnelles implicites font l'objet d'une provision dans les comptes pour un montant de 3,1 M€.

Par contre, aucune provision n'a été constituée au titre des indemnités de fin de carrière dans notre bilan.

4.4 INFORMATIONS RELATIVES AUX ENTREPRISES LIEES

Les montants indiqués ci-dessous, ne concernent que les sociétés du groupe Schindler incluses dans le périmètre de consolidation de RCS.

- Créances rattachées à des participations	0
- Emprunts et dettes financières divers	0
- Avances et acomptes versés	0
- Avances et acomptes reçus	0
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3,631,073
- Créances clients et comptes rattachés	995,277
- Comptes courants créditeurs	9,462,037
- Comptes courants débiteurs	95,082,907
- Intérêts à recevoir	0
- Produits d'exploitation	2,320,671
- Charges d'exploitation	10,008,066
- Autres services extérieurs	4,880,508
- Produits financiers	16,184
- Charges financières	0

SCHINDLER
5, rue Dewoitine
78140 VELIZY VILLACOUBLAY

4.5 RELATIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Au cours de l'exercice, il n'a été conclu aucune nouvelle convention avec les parties liées au sens de l'article R.123-198 du Code de Commerce, d'un montant significatif et à des conditions qui n'auraient pas été des conditions normales de marché.

4.6 COMPTES CONSOLIDES

Les comptes consolidés sont effectués au niveau de Schindler Holding SA, dont le siège social est en Suisse.

4.7 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant du budget des honoraires des commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2021 s'élève à 114.500 € et se répartit comme suit :
- PricewaterhouseCoopers Audit : 114.500 €

4.8 CONTRÔLE FISCAL

Du 15 juillet 2019 au 21 mars 2021, la société a fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur les exercices 2016, 2017 et 2018.

Une proposition de rectification a fait suite à ce contrôle. Le montant du redressement a réduit d'autant le montant des déficits reportables.

4.9 EVENEMENTS SURVENUS APRES LA CLOTURE

Les sociétés ASCER SAS, PYRENEES ASCENSEURS SAS, ARATAL SAS, ALLAMAND SCHINDLER SAS et RHONE SAONE ASCENSEURS SAS vont être fusionnées par voie d'absorption avec la société SCHINDLER SA courant 2022.

En date du 17 décembre 2021, chacune de ces sociétés a conclu un contrat de location-gérance avec la société SCHINDLER SA, avec effet au 1^{er} janvier 2022, afin que, dès cette date, celle dernière exerce leurs activités.

4.10 LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Au 31.12.2021, la société ne possède plus aucune participation. En effet, en décembre 2021, la participation de 35% de RHONE SAONE ASCENSEURS SAS détenue par SCHINDLER SA a été cédée à la société ROUX COMBALUZIER SCHINDLER SA.

SCHINDLER
Société Anonyme au capital de 8 594 520 euros
Siège Social : 5 rue Dewoitine 78140 Vélizy-Villacoublay
383 711 678 RCS Versailles

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE
DU 25 MAI 2022

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2021

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration, et après avoir constaté que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 font apparaître un bénéfice 9.976.569,43 euros, décide de l'affecter de la manière suivante :

Origine du résultat à affecter :

1) Résultat de l'exercice	9 976 569,43€
2) Augmenté du Report à nouveau	26 086,69€
Total	10 002 656,12€

Affectation proposée :

3) Dividendes :	9 969 643,20€
soit 17,40 euros par action	
4) le solde soit	33 012,92€
étant affecté au report à nouveau	
Total :	10 002 656,12€


Nous vous rappelons que le dividende par action est de 17,40 euros et que l'ensemble des revenus distribués ouvre droit à un abattement de 40 %.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que le montant des dividendes mis en distribution au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercices	distribution globale	avec abattement	sans abattement
2018	1 403 771,60 €	1 403 771,60 €	-
2019	2 005 388 €	2 005 388 €	-
2020	630 264,80 €	630 264,80 €	-

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires.

DocuSigned by:

4475617830E0476...